



TRANSMIS LE 30/11/2023  
REQU LE 30/11/2023  
AFFICHÉ LE  
NOTIFIÉ LE 19/12/2023  
PUBLIÉ LE  
EXÉCUTÉ LE 19/12/2023

2023/...

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION N°38

**OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DE TROIS CLASSES ET LA MISE EN PLACE DE DEUX PERGOLAS DANS L'ENCEINTE DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DES QUATRE NOYERS.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-trois, le 23 du mois de novembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

**M. le Maire : Xavier MELKI.**

**Adjoins au Maire (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER, GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Pasionaria ENEDAGUILA.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

**Conseillers Municipaux (\*) :** Vincent MULOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Florent BATIER.

#### ABSENTS ayant donné Procuration

**Groupe J'AIME FRANCONVILLE :**

**Hervé GALICHET :** Henri FERNANDEZ.

**Thierry BILLARAND :** Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

**Sophie FERREIRA :** Laurie DODIN.

**Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :** Yohan KAJDAN : Pasionaria ENEDAGUILA.

**Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :** Françoise LASCOT : Vincent MULOT.

**Absent excusé :**

**Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :** Marc SCHWEITZER.

**Absent :**

**Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :** Océane USTASE.

**Secrétaire de séance :** Sabrina FORTUNATO

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 novembre 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)

Question n°38 du CM du 23/11/2023 - P 1/2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION N°38

**OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION INTERIEURE DE TROIS CLASSES ET LA MISE EN PLACE DE DEUX PERGOLAS DANS L'ENCEINTE DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DES QUATRE NOYERS.**

### Le Conseil Municipal

**VU** les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Budget Communal,

**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à des travaux de rénovation intérieure dans trois salles de classe et interclasses de l'école élémentaire des Quatre Noyers,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville de lutter contre les îlots de chaleur dans la cour de l'école élémentaire via la mise en place de deux pergolas,

**CONSIDÉRANT** le soutien apporté aux collectivités par le Conseil départemental du Val-d'Oise en faveur des établissements scolaires situés sur son territoire,

**APRES** l'avis de la Commission « Techniques » en date du 7 novembre 2023 et de la Commission "Ressources et Développement" en date du 9 novembre 2023,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal**

**Article 1<sup>er</sup> : APPROUVE** la demande de subvention au taux le plus élevé auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise pour des travaux de rénovation intérieure dans trois salles de classe et interclasses ainsi que la mise en place de deux pergolas dans la cour de l'école élémentaire des Quatre Noyers.

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

**Article 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 1323 fonction 213 du budget de la Commune,

**Article 4 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 5 : PRÉCISE** que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller Régional d'Ile de France



### A l'unanimité des votants

Pour : 37 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire  
Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire



Yves Alain Verbrugghe le 1er décembre 2023

**Acte à classer****DEL23112023Q38**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-11-30T10-33-58.00 ( MI249249264 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20231123-DEL23112023Q38-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : TECHNIQUES/BATIMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION EN FAVOUR DE LA COMMUNE DE LA MOULLE EN PLAGE DE DEUX PERGOLAS DANS L'ENCEINTE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES QUATRE NOYERS.

Date de décision : 23/11/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. attribuées aux personnes morales de droit privé (associations...)



Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 38 - TECH - SUB CD RENOY 3 classes 2 pergolas 4 noyers.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 30/11/23 à 10:33

Date 30/11/23 à 10:33

Date 30/11/23 à 10:39

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha

